

Le pouvoir de l'éducation pour protéger les filles et briser le cycle de la pauvreté

Nouvelles des enfants

AVRIL
2025



Villages du Monde
pour Enfants

DANS CE NUMÉRO:

- Protéger les filles, un enjeu clé
- Tanzanie : avancée du Village pour garçons
- Legs : réponses à vos questions
- Invitation gratuite pour voir le film sur les Sœurs de Marie en juin (Paris, Versailles, Nantes, Roanne)

Dans de nombreuses régions du monde, les filles et les jeunes femmes sont confrontées à une **double peine : la pauvreté et l'insécurité**. Ces deux facteurs les exposent à des violences et des abus.

1 FILLE SUR 4¹ déclare avoir subi des abus durant son enfance en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Et ces chiffres ne représentent que celles qui ont osé parler.

1 FILLE SUR 4 est mère adolescente² en Tanzanie, au Honduras ou au Guatemala.

1 FILLE SUR 5² au Brésil et au Mexique.

Ces chiffres montrent à quel point la situation est grave dans ces régions.

Ils illustrent également une réalité où les filles, en situation de vulnérabilité économique, sont souvent laissées sans protection face à des violences systémiques. **Ces violences ne se limitent pas à un traumatisme psychologique : elles sont souvent suivies de grossesses précoces.**



« De nombreux parents marient leurs filles précocement pour se décharger du poids financier qu'elles représentent et bénéficier du soutien de leur futur conjoint. » Sœur Elena

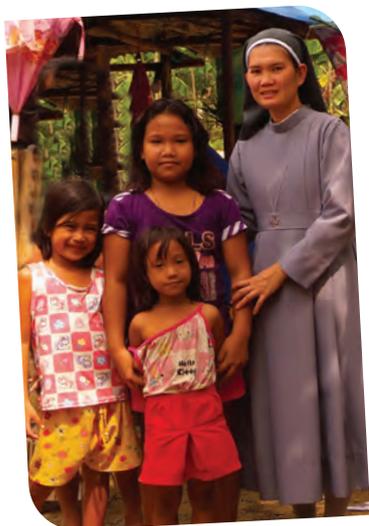


“ Lorsque ma mère était enceinte de moi, elle était très jeune et a décidé de laisser mes grands-parents s'occuper de moi. Ma mère est partie vivre avec un homme que je ne connaissais pas. En 2008, ma grand-mère est décédée et je suis donc retournée vivre avec ma mère et son compagnon, mais il me maltraitait et il a tenté d'abuser de moi. ”

Luisa

¹UNICEF 2024

²Banque Mondiale 2022



Lorsqu'une fille devient mère adolescente, ses chances d'accéder à une éducation de qualité se réduisent drastiquement. **Souvent contrainte d'abandonner l'école pour s'occuper de son enfant, elle perd la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail.** Elle devient alors économiquement dépendante ou contrainte d'exercer des emplois précaires.

Cette exclusion éducative impacte non seulement la mère adolescente, mais aussi son enfant. Privée d'éducation, **la jeune fille ne peut pas investir dans l'avenir de ses enfants**, qui risquent eux aussi de grandir dans la pauvreté. **Ainsi, le cercle vicieux se perpétue de génération en génération.**

Pour mettre fin à ce fléau, **il est essentiel de scolariser les filles.** Depuis la création des Villages, **92 579 filles** ont obtenu leur diplôme. Lorsqu'une fille est scolarisée et formée, ses perspectives changent radicalement :

- **Elle est moins susceptible de devenir mère adolescente.**
- **Elle peut aspirer à des emplois qualifiés et mieux rémunérés.**
- **Elle contribue à sensibiliser sa communauté à la protection des jeunes filles**

Les Villages protègent les filles des abus et des violences



Village pour filles en Tanzanie

Les Sœurs **créent des environnements bienveillants** où les jeunes filles peuvent se développer sans crainte et s'épanouir en toute sécurité. Elles leur offrent une écoute attentive et un cadre protecteur, leur apportant réconfort et soutien. Grâce à cette présence rassurante, les jeunes filles peuvent progressivement s'ouvrir, exprimer leurs émotions et trouver les mots pour se libérer. Avec délicatesse, elles évoquent également la notion de pardon, non comme une obligation, mais comme une possible étape vers l'apaisement et la reconstruction intérieure.

Il est également crucial **d'accompagner les victimes avec un soutien psychologique adapté.** Les traumatismes liés aux violences peuvent être profonds, et un suivi spécialisé est indispensable pour aider les filles. Dans les Villages, la présence de psychologues permet d'offrir un accompagnement personnalisé.

C'est dans cette optique que, Fabian, ancien élève, aujourd'hui psychologue, reconnaissant de la transformation de sa vie, **s'engage auprès des enfants.** Fort de son expérience des foyers brisés, de la pauvreté et des abus, il les accompagne pour guérir les traumatismes lors de séances de conseil hebdomadaires et a mobilisé autour de lui tout un réseau de psychologues bénévoles.



Fabien, ancien élève et psychologue aujourd'hui

Dans le monde, les Sœurs ouvrent toujours le Village pour filles en premier, car elles sont conscientes de leur vulnérabilité. Mais elles ne s'arrêtent pas là : déterminées à combattre ces violences à la racine, elles œuvrent pour un changement des mentalités. **Elles s'engagent activement dans la prévention en inculquant aux garçons, des valeurs de respect et d'égalité.** En leur transmettant ces principes, elles les encouragent à devenir des acteurs engagés contre les violences faites aux filles.

“ Dans le monde extérieur, ce qui te change, ce qui te distingue sont tes valeurs. Maintenant que je dirige ma propre entreprise, je réalise que c'est la culture de l'effort, de la ténacité, de l'honnêteté, du respect et de l'honneur qui te marque. Les valeurs que les Sœurs t'inculquent sont magnifiques. ”



Eder Mendoza
Ancien élève, école du Mexique
Entrepreneur, gestion et développement de Logiciels

Tanzanie, la construction du Village destiné à accueillir 1 200 garçons avance à grands pas



RETROUVEZ EN VIDÉO L'ÉVOLUTION DU PROJET !

En 2023, les premiers bâtiments ont été construits



En 2024, l'équipe enseignante a été recrutée et **160 garçons** ont intégré l'école



En 2025, Un bâtiment sur 5 étages est inauguré



Et **200 nouveaux garçons** ont été recrutés et ont fait leur rentrée en complément de ceux déjà présents dans l'école



Pour le futur, les Sœurs prévoient la construction d'un bâtiment sur 6 étages (7 000 m² avec 28 salles de classe, 5 salles informatiques, 1 bibliothèque, 2 grandes salles...). **Par ailleurs, les Villages accueilleront 200 enfants supplémentaires chaque année jusqu'à atteindre un effectif total de 1 200 élèves. Un immense défi qui dépend de la générosité.**

Rappel de la situation de la Tanzanie :



La Tanzanie est l'un des pays les plus pauvres au monde, avec l'un des indices de développement humain les plus faibles ; **1 enfant sur 3 y travaille***. Sa population, en pleine croissance, est extrêmement jeune et le développement des infrastructures et des écoles n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la population. L'accès à l'école demeure impossible pour les plus défavorisés qui n'ont pas les moyens de s'acheter un uniforme et des fournitures scolaires. **C'est pour répondre aux besoins de cette population que les Sœurs construisent cette école.**

*Banque Mondiale 2014



Legs : les questions que vous vous posez sûrement

1. Dois-je tout léguer à mes enfants ?

Une part de votre patrimoine, la réserve héréditaire, revient à vos enfants. Le reste peut être légué à d'autres personnes ou à une association d'intérêt général comme Villages du Monde pour Enfants.

2. Comment léguer à la fois à mes enfants et à Villages du Monde pour Enfants ?

Assurez-vous de respecter la réserve héréditaire pour vos enfants. Ensuite, mentionnez dans votre testament la répartition entre vos héritiers et l'association.

3. Avez-vous des conseils pour rédiger mon testament ?

Votre testament doit être écrit à la main, daté et signé. Indiquez clairement les noms, et adresses des héritiers. Vous pouvez le modifier ou l'annuler à tout moment.

4. Dois-je enregistrer mon testament chez un notaire ?

Ce n'est pas obligatoire, mais cela peut être utile pour s'assurer que votre testament sera trouvé et appliqué. Vous avez deux options :

- **Testament olographe** : rédigé à la main, daté et signé, de préférence enregistré chez un notaire. Le coût reste modique environ 30 €.
- **Testament authentique** : rédigé par un notaire avec des témoins, recommandé pour les biens complexes.

5. Puis-je léguer mes biens à un neveu, une nièce ou un ami en réduisant les droits de succession ?

L'État peut prélever jusqu'à 60 % de votre héritage en taxes, laissant ainsi 40 % aux bénéficiaires. En

revanche, vous avez la possibilité de désigner Villages du Monde pour Enfants comme bénéficiaire et de nous demander de reverser 40 % de la valeur de votre patrimoine à une/des personne/s. En tant qu'association exonérée de taxes, nous nous acquitterons uniquement des impôts dus par vos proches sur les 40 %, permettant ainsi de conserver un solde de 36 %.

6. Je n'ai pas d'enfants, que deviendra mon patrimoine après moi ?

Sans enfant et sans testament, vos biens sont soumis aux règles légales de succession : vos héritiers indirects et l'État. Si vous souhaitez que le fruit de votre vie soutienne une cause qui vous tient à cœur, il est important d'exprimer vos volontés par écrit.

Pour en savoir plus, contactez Karine Fraioli par téléphone au 01 53 96 86 00 ou par email kfraioli@villagesdumonde.fr

Vous pouvez également demander notre brochure complète sur les legs, avec des modèles de testament, des informations sur la réserve héréditaire en cochant la case correspondante dans le bulletin de don.



Invitation spéciale Film des Sœurs de Marie : Projection ouverte à tous et 100 % gratuite

Caroline Duclert, donatrice et bénévole, a décidé d'aider les Sœurs en réalisant un film afin que vous puissiez voir de vos propres yeux leur travail auprès des enfants.

Ce documentaire nommé IRMAS dure 1h30 et sera projeté :

- **Mardi 3 juin à Paris**
- **Mercredi 4 juin à Versailles (à reconfirmer)**
- **Jedi 5 juin à Nantes**
- **Vendredi 6 juin à Roanne**

Sur cette page, vous trouverez toutes les informations détaillées sur les salles et les horaires des projections sur notre site internet.

N'hésitez pas à inviter vos proches !

Vous pouvez aussi vous inscrire auprès de Karine Fraioli au 01 53 96 86 00 ou par email à kfraioli@villagesdumonde.fr



Les Soeurs, Caroline Duclert et Charles Guillemin



Réservez votre place gratuite en ligne →

Vous retrouvez également la bande annonce du film